

## Remise du label « Notre Village Terre d'Avenir » aux villages ayant élaboré leur Agenda 21 local

le 18 novembre 2009  
au Salon des Maires et des Collectivités Locales

### Label « Notre Village Terre d'Avenir »

L'Association Nationale Notre Village accompagne les communes rurales de moins de 3500 habitants dans leur démarche de développement durable. L'association est reconnue par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, en tant qu'experte pour la conception, le soutien et le suivi des agendas 21 des collectivités.

Le label « Notre Village Terre d'Avenir » permet aux communes et communautés de communes rurales d'aborder le développement durable de manière concrète en élaborant un Agenda 21 (programme d'actions) adapté à chaque territoire et aux spécificités locales. Ce label témoigne de la qualité du lieu de vie et de l'engagement des collectivités à élaborer des projets en faveur du développement durable.



### CONTACTS

Pascal COSTE  
Président

Céline PINOT  
Chef de Projet  
Le Clos Joli - 19500 MEYSSAC  
Tél. 05.55.84.08.70  
[terreavenir@notrevillage.asso.fr](mailto:terreavenir@notrevillage.asso.fr)  
[www.notrevillage.asso.fr](http://www.notrevillage.asso.fr)

### PALMARES 2009 \*

**ARAUJUZON** (*Pyrénées Atlantiques*) – 191 habitants  
**BEAULIEU SUR DORDOGNE** (*Corrèze*) – 1288 habitants  
**COUDRAY** (*Loiret*) – 423 habitants  
**BRIGNAC LA PLAINE** (*Corrèze*) – 792 habitants  
**COUX ET BIGAROQUE** (*Dordogne*) – 944 habitants  
**CUREMONTE** (*Corrèze*) – 216 habitants  
**GRAMOND** (*Aveyron*) – 382 habitants  
**CAMPS ST MATHURIN LEOBAZEL** (*Corrèze*) – 243 habitants  
**GRANDRIS** (*Rhône*) – 1222 habitants  
**MASSONGY** (*Haute-Savoie*) – 1300 habitants  
**MONTAIGNAC ST HIPPOLYTE** (*Corrèze*) – 568 habitants  
**VASPERVILLER** (*Moselle*) – 308 habitants  
**TREIGNAC** (*Corrèze*) – 1468 habitants

\* fiche de chaque village présentée dans les pages suivantes

## COMMUNE D'ARAUJUZON

### 1) Présentation :

- Département : Pyrénées Atlantiques (à 59 kms de Pau et 25 kms d'Orthez)
- 191 habitants
- Maire : Mr Jean-Claude LARCO (1<sup>er</sup> mandat)
- Délib n° 1 : 10 avril 2009                      Délib n° 2 : 7 septembre 2009

### 2) Motivation de la commune :

- La commune encourage le développement durable sur son territoire pour préserver et mettre en valeur son patrimoine, favoriser des notions comme le respect, la solidarité et les échanges.
- La commune a souhaité élaborer un Agenda 21 pour agir vers des objectifs précis, associer les habitants, partager les idées, construire un projet d'équipe et créer une dynamique dans et hors du village.
- Quelques exemples d'actions : mise en place du **co-voiturage**, **réduction de la consommation d'éclairage public**, **réduction de la consommation électrique**, rendre **accessible des bâtiments publics aux personnes handicapées**, **créer un lieu « Agenda 21 » sur la commune**, **intégrer une communauté de communes d'ici la fin 2010**, actions d'une **maison d'accueil pour les personnes âgées**, **pérenniser les commerçants déjà présents...**

## COMMUNE DE BEAULIEU SUR DORDOGNE

### 1) Présentation :

- Département : Corrèze
- 1288 habitants
- Maire : Mr Jacques DESCARGUES (1<sup>er</sup> mandat), *Conseiller Général du Canton de Beaulieu*
- Délib n°1 : 27 juin 2008                      Délib n°2 : 6 octobre 2009

### 2) Motivation de la commune :

- L'ensemble des élus a souhaité élaborer un Agenda 21 afin de prendre en compte les enjeux économiques, sociaux et écologiques du territoire de façon quotidienne.
- Une commission développement durable a été créée et a fonctionné de manière extra municipale afin d'associer aux réflexions et aux choix, les représentants de la société civile...
- L'Agenda 21 de la commune est réalisé en même temps que le PLU.
- Quelques exemples d'actions : **étude pour l'installation d'une chaufferie biomasse**, **action pédibus**, **filtration des eaux pluviales et de ruissellement (parkings)**, **encourager les plantations respectueuses de l'environnement**, **installation de moyens pour économiser l'eau**, **Création conseil municipal des jeunes**, **élaboration PLU**, **soutien à une agriculture paysanne de proximité et/ou bio...**

## COMMUNE DE COUDRAY

### 1) Présentation :

- Département : Loiret
- 423 habitants
- Maire : Mr Denis GAUCHER (1<sup>er</sup> mandat)
- Délib n°1 : septembre 2008                      Délib n°2 : 09 Septembre 2009

### 2) Motivation de la commune :

- La commune est située à proximité de l'Île de France (frange francilienne) donc pression foncière de l'urbanisation et augmentation rapide de la population.
- **L'objectif de l'Agenda 21 de la commune est de prendre part à la lutte contre le changement climatique (rénovation du bâti communal et éclairage public, développer les énergies renouvelables), maîtriser le développement urbain (création de liaisons douces, Plan Local d'Urbanisme) et protéger le domaine agricole, augmenter la qualité de vie et l'attractivité de la commune (préservation des ressources comme l'eau, des milieux et des paysages, gestion écologique des espaces verts) et créer du lien entre les populations nouvelles et existantes...**





## COMMUNE DE MASSONGY

### 1) Présentation :

- Département : Haute-Savoie
- 1300 habitants
- Maire : Mme Madeleine MASSON (1<sup>er</sup> mandat)
- Délib n°1 : 19 Août 2008                      Délib n°2 : 2 Juin 2009

### 2) Motivation de la commune :

- **La municipalité a souhaité faire pendant ce nouveau mandat une politique de développement durable en mobilisant tous les acteurs du village.**
- **Le comité de pilotage a élaboré une série de fiches actions impliquant tous les secteurs de la commune afin d'aboutir à une véritable dynamique sur le territoire (beaucoup d'actions de sensibilisation des habitants sur différents thèmes du développement durable, action de chaudière bois, bilan thermique des bâtiments, mise en place du co voiturage et du pédibus, création d'une mini crèche et de logements sociaux, de jardins familiaux, de locaux commerciaux et zone artisanale...).**

## COMMUNE DE MONTAIGNAC SAINT HIPPOLYTE

### 1) Présentation :

- Département : Corrèze
- 568 habitants
- Maire : Mr Daniel VIGOUROUX (réélu en 2008)
- Délib n°1 : 25 Janvier 2008                      Délib n°2 : 25 Septembre 2009

### 2) Motivation de la commune :

- **Politique de développement durable menée depuis plus de 30 ans par les précédentes municipalités.**
- **Volonté de conserver un tissu économique développé (industrie), de préserver un environnement social de qualité (installation d'un médecin, rénovations de logements sociaux, accessibilité aux personnes handicapées... )**

## COMMUNE DE VASPERVILLER

### 1) Présentation :

- Département : Moselle
- 308 habitants
- Maire : Mr Pascal ROHMER (1<sup>er</sup> mandat)
- Délib n°1 : 26 septembre 2008                      Délib n°2 : 11 Septembre 2009

### 2) Motivation de la commune :

- **La municipalité veut améliorer sa connaissance sur la biodiversité de son territoire.**
- **Elle veut montrer l'exemple, faire changer les mentalités et les habitudes. Elle veut faire évoluer l'état d'esprit des habitants en organisant des réunions publiques à thèmes comme les compostages, protection faune et flore...**
- **14 actions composent l'agenda 21 de la commune, elles reposent sur l'amélioration de l'habitabilité du logement communal et la valorisation du territoire (étude de la biodiversité avec divers organismes puis mise en valeur du potentiel de la commune sur le plan de biodiversité faunistique, floristique et du petit patrimoine). Les jeunes seront associés à ces projets pour les sensibiliser au développement durable.**
- **Le comité de pilotage suivra l'avancement des actions.**

COMMUNE DE TREIGNAC

1) Présentation :

- Département : Corrèze
- 1468 habitants
- Maire : Mr Jean-Paul NAVAUD (réélu en 2008)
- Délib n°1 : 14 Avril 2008                      Délib n°2 : 14 Octobre 2009

2) Motivation de la commune :

- **L'objectif de la commune de Treignac était de conjuguer environnement, social et économie pour prendre en compte l'évolution de la commune, le vieillissement de la population et favoriser l'épanouissement des habitants et la qualité de vie.**
- **La commune, riche en patrimoine architectural est située dans un milieu naturel privilégié à protéger et à valoriser (parcours pédagogique pour découvrir les milieux naturels et les paysages, rénovation du camping en alliant le développement durable, préserver le patrimoine... ).**
- **La commune a souhaité trouver un équilibre à travers ses 18 actions entre la croissance économique, l'équité sociale et le respect de l'environnement.**